

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	12 (1924)
<b>Heft:</b>	196
<b>Artikel:</b>	Une oeuvre de reconstruction morale : (à propos des Congrès de Graz (18-24 septembre), de l'Association pour la lutte contre la traite des blanches et de la Fédération abolitionniste)
<b>Autor:</b>	Urban, Gisela / Haltenhoff, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258260">https://doi.org/10.5169/seals-258260</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des femmes qui fassent passer leurs examens de pilotes à d'autres femmes. Mais, malheureusement, l'Ecole d'aviation française refuse de former des femmes pilotes; aussi la *Stella*, une société de femmes aérostatières, qui comprend déjà plus de 40 membres ayant leur brevet de pilotes de ballons, a-t-elle été pressentie pour savoir si elle pourrait former le premier noyau de l'association projetée.

#### **Conseil national américain des femmes juives.**

Nous avons reçu cet été la revue trimensuelle, organe de cette Association: *La femme juive*, que nous signalons à toutes celles qu'intéressent les questions d'éducation, de civisme, de philanthropie, de religion, envisagées sous l'angle spécial de la culture israélite. Le Conseil américain, que préside Miss Rose Brenner, est très remarquablement organisé, divisant son travail entre des Commissions aux buts divers: affaires civiques et communales, éducation, paix et arbitrage, propagande, agriculture, finances, aide aux émigrants, mouvement de jeunes, législation, relations étrangères, etc. Une Commission spéciale s'occupe des questions religieuses, des écoles israélites, de l'œuvre sociale parmi les Israélites, des aveugles et des sourds. Et une autre, hélas! porte le titre d'*« anti-diffamation »*, son activité étant rendue nécessaire par ce désastreux esprit d'antisémitisme qui ne cesse encore d'empoisonner tant de mentalités en Europe comme en Amérique.

## **Une œuvre de reconstruction morale**

(A propos des Congrès de Graz (18-24 septembre), de l'Association pour la Lutte contre la Traite des Blanches et de la Fédération abolitionniste).

« La reconstruction morale du monde est encore plus importante que la reconstruction économique dont on parle si souvent. » C'est par ces paroles que le président de la République autrichienne, le Dr Michel Hainisch, a caractérisé dans son discours d'ouverture les buts essentiels de ces deux Congrès. Un grand nombre d'étrangers de tous pays ont séjourné à Graz pendant une semaine. Mais les attraits de cette pittoresque cité avec ses vieilles rues, son architecture originale, ses églises, ses magnifiques promenades publiques, sa ceinture de collines verdoyantes, le tout resplendissant sous un clair soleil automnal, n'ont presque pas attiré l'attention des visiteurs. Rien ne les a empêchés de suivre avec un intérêt soutenu les délibérations qui avaient lieu dans une salle fort belle, mais surchauffée!

C'était la première fois que se manifestait au grand jour la connexité étroite de ces deux problèmes : la lutte contre la traite, et l'égalité de morale pour les deux sexes, qu'indiquait d'ailleurs déjà la jonction des deux assemblées. Bien des années durant, il avait été interdit de parler de l'abolition de la réglementation et de la répression de la prostitution dans les Comités nationaux contre la traite, que le Bureau de Londres représente comme organe international. Mais aujourd'hui tous ceux qui sont pénétrés du désir de venir en aide à l'humanité souffrante se sentent appelés à consacrer tous leurs efforts au relèvement de la morale si cruellement atteinte. Les dirigeants des deux mouvements internationaux ne pouvaient donc plus se dérober aux exigences de l'heure, et devaient accepter la lutte en commun. Aucun n'oublierait le moment où le plus équitable et le plus courtois des présidents, le Dr A. de Graaf (Pays-Bas), a célébré cette victoire de la collaboration comme le plus heureux résultat de cette double réunion.

Mais il y eut encore d'autres décisions réjouissantes. L'importance des questions à l'étude nécessitait des discussions très approfondies. Les délégués suisses, MM. Johannes Ninck et de Meuron y ont joué un rôle éminent. Bien entendu, il n'est pas possible de citer tous les orateurs qui se sont distingués pendant ces débats.

La discussion au sujet de la lutte contre la traite a porté sur les points suivants : Publications obscènes, émigration, défense d'admettre des étrangères dans les maisons publiques, nomination d'agents de police. En traitant les mesures à prendre contre la littérature et les spectacles obscènes, et les moyens de relever le niveau de l'opinion publique dans ce domaine, on dut renoncer à définir clairement l'expression « obscene ». Par contre, on se mit d'accord pour réclamer la mise en vigueur de la Convention de Genève de 1923 se rapportant à ce sujet. Une condamnation devrait être infligée à tous ceux qui exposent ou propagent des publications obscènes, surtout s'il peut en résulter un danger moral pour la jeunesse.

En ce qui concerne l'émigration, qui soulève un grand nombre de questions pratiques, on aboutit aux postulats suivants : Les membres d'une même famille ne doivent être séparés les uns des autres, ni pendant le voyage, ni à l'arrivée; les représentants d'organisations autorisées pour la protection des femmes et des enfants doivent être admis sur les navires; la liberté personnelle des individus majeurs sera respectée et la protection accordée à chacun sans distinction de nationalité, de confession ou de sexe; toute personne transportée sur un navire devra être annoncée; aucun billet de passage ne sera délivré sans l'autorisation du pays d'origine; les visa des passe-ports auront un caractère définitif, afin d'éviter le renvoi au lieu d'arrivée. Enfin la Convention de Washington concernant les renseignements sur le marché de travail devra être ratifiée.

Une discussion pénible se déchaîna à propos d'une motion présentée à la Société des Nations pour interdire l'admission des étrangères dans les maisons publiques (proposition Sokal). Le chef de la délégation allemande, Dr Jung, fit appel au monde entier contre l'ouverture de ces établissements en Rhénanie occupée. Les délégués belge et français, MM. Hennequin, ancien ministre, et Brifaut, protestèrent énergiquement contre les allégations du Dr Jung. Une grande agitation s'empara de l'Assemblée. Un instant l'on eut lieu de craindre que l'harmonie qui avait régné jusque-là fut troublée par l'esprit de discorde, mais la ferme volonté de résister à tout ce qui pourrait mettre obstacle à l'ascension vers un idéal supérieur réussit à écarter le danger. L'incident, qui se termina par l'échange de témoignages d'une solidarité inébranlable, fut caractérisée par le professeur Johann Uhde — véritable apôtre de la moralité publique et la cheville ouvrière des deux Congrès — comme un orage qui ne pouvait être évité, et qui laisserait derrière lui une atmosphère purifiante. A notre grande satisfaction, la motion Sokal n'a pas été acceptée par le Congrès.

C'est de façon particulièrement objective et lumineuse que fut discutée la collaboration féminine dans la police. Tous les orateurs sans exception se rallièrent à cette réforme. Plusieurs d'entre eux citèrent des expériences concluantes faites dans leur pays. Seule, l'introduction d'agents pour la surveillance des rues ne fut pas admise à l'unanimité. Par une résolution finale, tous les Comités nationaux s'engagèrent à faire auprès de leurs gouvernements les démarches nécessaires afin que des femmes, qualifiées par leur caractère et leur préparation, fussent chargées de la surveillance des femmes et des enfants.

De son côté, le Congrès abolitionniste avait aussi à considérer des sujets de la plus grande importance. Il devait, en premier lieu, s'occuper des expériences faites là où la réglementation a été abolie et des progrès accomplis dans différents pays par notre mouvement. Le délégué du gouvernement russe, le Dr W. Bronner, communiqua des renseignements intéressants sur les mesures radicales prises par le gouvernement

des Soviets en vue de réaliser certaines idées sociales — ce qui ne laissa pas de donner lieu à quelques malentendus. Mais le rapport le plus brillant de tout le Congrès fut sans contredit celui du professeur Düring de Francfort. Sa déclaration : « La lutte contre les maladies vénériennes est une question d'hygiène, celle contre la prostitution est une question sociale » peut être regardée comme une vérité fondamentale. M. Düring, dont la cordiale simplicité a gagné tous les coeurs, ne voit de remède à l'état de choses actuel que dans l'éducation des jeunes filles et des jeunes garçons en vue de la vraie morale et de la responsabilité vis-à-vis de leur propre corps. C'est là la tâche tout indiquée des œuvres de protection et de relèvement. Mme Paula Müller-Otfried, membre du Reichstag, nous mit au courant des incidents parlementaires qui ont entraîné le renvoi de la loi sur la lutte contre les maladies vénériennes, déjà acceptée par des députés. Le professeur Uhde, puis d'autres orateurs et oratrices, exposèrent la situation actuelle en Autriche.

Par quelles dispositions pratiques pourra-t-on passer du système de la réglementation à un régime qui satisferait la justice ? Tel était le sujet traité par Dr Helen Wilson de Londres. Elle se prononça contre tout examen et traitement imposés. Des expériences très favorables ont été faites en Angleterre avec le système de la liberté. C'est par l'éducation de la jeunesse, par une protection organisée, par des lois plus justes et plus humaines, appliquées loyalement, que la morale sexuelle est appelée à progresser. Le Dr Löwenstein de Berlin est du même avis. Il réclame la collaboration de femmes officiellement nommées dans les œuvres de surveillance sociale pour les deux sexes, et la création d'asiles ainsi que des hôpitaux pour maladies sexuelles, plus gais, plus accueillants, où les malades n'auraient pas l'impression d'être en prison. Enfin toutes les femmes salariées devraient être payées assez pour ne pas être obligées de trouver un gain supplémentaire dans un métier déshonorant. Dans une discussion introduite par un médecin hollandais, le Dr Veldhuyzen, sur le point suivant : les maladies vénériennes doivent-elles être assimilées aux maladies infectieuses ? on s'entendit pour demander l'individualisation des traitements.

Une assemblée solennelle avait été organisée pour le dimanche qui séparait les deux Congrès. Après les discours de bienvenue du professeur Uhde, du préfet Rintelen et du bourgmestre de Graz, il y eut des allocutions des représentants de toutes les confessions : catholique, protestante et israélite. Le Dr Ottokar Prochaska, évêque de Stuhlweissenburg, flagella de façon très impressionnante les plaies secrètes de notre civilisation et plaida la cause d'une culture supérieure unissant l'amour et la morale (*Ethos und Eros*). Les nombreux auditeurs qui se pressaient dans la salle acclamèrent avec impétuosité les délégués des vingt-cinq pays qui prenaient part aux deux Congrès.

La réception si belle, et si digne du président de la République eut lieu dans la salle blanche du château de Graz.

Ce fut un spectacle à la fois important et réjouissant que cette réunion de tant d'hommes et de femmes appartenant à des races, des peuples et des religions différentes, délibérant avec une si ardente conviction, une si grande élévation de sentiments et un si profond amour du prochain, sur la reconstruction morale de l'humanité. Les résultats seront publiés dans tous les pays : espérons que la semence ainsi répandue portera des fruits bienfaisants.

(*Trad. par C. Haltenhoff*)

Gisela URBAN.

## Vingt-cinq ans après

Il faut des événements comme ce XXV<sup>e</sup> anniversaire de notre Alliance nationale pour faire réaliser, au cours de notre marche hâtive et souvent fiévreuse vers un but encore lointain, la puissance des racines enfoncées par notre féminisme suisse dans le sol caillouteux de l'Helvétie. Il faut de ces étapes, où l'on reprend haleine et où l'on regarde plus longuement en arrière que ne le permet la vie de tous les jours ; de ces moments où les anciennes se disent en souriant doucement : « Vous souvenez-vous ? » et où les nouvelles venues s'exclament avec surprise : « Je ne le savais pas ! » Le II<sup>e</sup> Congrès suisse pour les Intérêts féminins nous avait, en 1921, réservé une de ces haltes, et il appartenait à l'Alliance de nous en préparer une autre pour ses noces d'argent, Berne étant la cité prédestinée à la célébration de ces anniversaires.

Est-ce dire que tout soit, dans ces jubilés, joie sans mélange ? Trop de visages aimés et connus manquent à l'appel pour que l'on n'y ressente pas un serrement de cœur, et tout spécialement à Berne l'autre dimanche un double vide se creusait : la figure austère et ardente, reflétant l'âme de flamme d'Hélène de Mülinen, une des fondatrices et la première présidente de l'Alliance, n'était plus là, non plus que la compagne de quarante années de sa vie, l'infatigable instigatrice de tant d'initiatives de l'Alliance, Mme Pieczynska, retenue loin de nous par un pénible accident visuel. D'autres encore, fidèles de ces assemblées à leur début comme Fanny Schmid, Auguste de Morsier, ne sont hélas ! plus des nôtres ; alors que l'âge, la maladie, d'autres soucis avaient empêché de se joindre à nous nombre des travailleuses de la première ou de la deuxième heure. D'entre elles toutes, deux seulement étaient avec nous : M<sup>me</sup> Camille Vidart et M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix, qui dominant une émotion bien naturelle, apporta à l'Assemblée ses souvenirs personnels sur Hélène de Mülinen, et évoqua, dans un passé plus récent, la date du 1<sup>er</sup> août 1914, alors qu'en pleine fièvre de mobilisation, elle lançait avec M<sup>me</sup> Honegger, la présidente à cette époque, cet appel aux femmes suisses dont la portée fut si vaste.

Et d'autre part, l'aboutissement des efforts de nos devancières s'est révélé trop lent pour qu'une certaine mélancolie ne ressorte pas du magistral travail présenté par la présidente actuelle, M<sup>me</sup> Zellweger, sur l'histoire de l'Alliance pendant ce quart de siècle. Que de démarches entreprises cette année encore ou l'an dernier, qui n'ont fait que répéter avec le même insuccès des démarches remontant au début de l'Alliance ! Que de réformes instamment demandées en sont encore au même point ! que de progrès espérés sont restés à l'état de projets ! Ne parlons même pas du suffrage féminin intégral, qui est, nous le savons, la revendication la plus lente à réaliser ! mais en matière de suffrage ecclésiastique, de législation pénale, de réglementation du travail des femmes, de tant d'autres questions encore, à quels petits pas tout menuis nous avons avancé quand nous n'avons pas piétiné sur place : c'est ce dont nos lecteurs pourront se rendre compte par eux-mêmes, puisque nous sommes heureuses de pouvoir leur offrir en primeur la publication de cette remarquable étude, qui fera connaître et aimer l'Alliance dans bien des cercles de notre pays.

Mais il ne faudrait pas toutefois que cette constatation nous enlevât tout courage. Autant il est utile et nécessaire de connaître ses déficits, et de se persuader que l'axiome « il n'y en a point comme nous » est le fait des sots encore plus que des vaniteux, autant il est indispensable de savoir reconnaître les progrès accomplis — et l'Alliance en a bien quelques-uns à son